



Sommaire

ÉDITORIAL	1
LES LEÇONS TIRÉES DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCN 2008 DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT	2
NOUVELLES D'AFRISTAT	5
ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	7
AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT	9
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	10
ECHANGE DE BONNES PRATIQUES	10
ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE	13
REUNIONS, ATELIERS ET SEMINAIRES	16



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Éditorial



Le premier trimestre de l'année 2018 a vu l'Observatoire s'activer sur la sensibilisation et la mobilisation des ressources, la préparation des réunions statutaires du premier semestre de l'année, le suivi des partenariats et la mise en œuvre des activités favorisant sa visibilité.

Au titre de la sensibilisation et de la mobilisation des ressources, la Direction Générale a poursuivi les actions de relance. Celle-ci a été faite en direction à la fois des Etats membres non à jour du versement de leurs contributions aux différents Fonds AFRISTAT et des autres contributeurs n'ayant ni concrétisé leurs promesses ni donné suite aux sollicitations de contribution leur ayant été adressées. Cette étape combinait envois systématiques de courriers et organisation de missions de mobilisation de ressources dans quelques pays.

Les préparatifs des réunions statutaires (37^{ème} réunion du Comité de direction et 28^{ème} réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT) du premier semestre prévues se dérouler en avril 2018 à Brazzaville mobilisent l'ensemble du personnel d'AFRISTAT. La 28^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT aura à examiner la version finale du PSTA 2017-2021 d'AFRISTAT. Aussitôt adopté, ce document stratégique fera l'objet d'une large diffusion au sein de la communauté statistique et au-delà.

Concernant les partenariats, l'essentiel des réalisations se rapportent aux activités de suivi. De façon spécifique, les actions marquantes ont porté sur :

- l'exécution du plan de formation en Mauritanie avec l'organisation des ateliers nationaux ;
- la représentation de l'Observatoire aux réunions statutaires des centres régionaux d'assistance technique du FMI pour l'Afrique Centrale et pour l'Afrique de l'Ouest ;
- la réalisation des missions d'assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre du PSR-UEMOA notamment sur les comptes nationaux, les statistiques d'entreprises et l'élaboration des MCS ;
- le projet IHPC-CEMAC, plutôt orienté sur les statistiques des prix ;
- l'appui apporté aux Etats sous la supervision d'AFRISTAT dans le cadre de la réalisation du programme de comparaison internationale (PCI), la mission de mise à disposition des ressources et d'appui technique à trente (30) pays africains ayant été confiée à l'Observatoire par la BAD ;
- la rédaction du rapport de l'assistance fournie conjointement par AFRISTAT, PARIS21 et Statistique Canada au Cameroun sur la démarche qualité. Dans le même temps, PARIS21 et AFRISTAT ont esquissé un programme de collaboration pour 2018 qui reposera sur les thèmes de la SNDS, la démarche qualité et la gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques nationaux ;
- la mise en œuvre du protocole d'accord signé avec la FAO pour améliorer les statistiques agricoles et rurales dans six pays pilotes ;
- la réalisation des activités du projet de suivi des objectifs de développement durable en Afrique (SODDA) en collaboration avec Expertise France et l'Insee ;
- le programme de collaboration annuelle pour 2018 avec l'Insee a été discuté et plusieurs actions convenues ont connu un début d'exécution. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la réunion parallèle organisée sur le module ERETES lors de la 49^{ème} session de la Commission de Statistique des Nations Unies. Cette dernière action et la préparation de l'atelier annuel du Centre de formation de l'Insee de Libourne (France) avec la finalisation du plan de communication réalisé dans le cadre du projet SODDA concourent à l'amélioration de la visibilité d'AFRISTAT.

Pour la suite, la disponibilité d'AFRISTAT à répondre aux sollicitations d'assistance technique des Etats membres est réaffirmée. La bonne exécution des projets en cours et le démarrage de nouvelles initiatives participent de cette logique.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Les leçons tirées de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les Etats membres d'AFRISTAT

■ Ibrahima SORY, Expert en comptabilité nationale

L'année 2018 marque le dixième anniversaire de l'adoption du système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) dans les Etats, célébré lors de la 49^{ème} session de la Commission statistique des nations Unies tenue à New York du 6 au 9 mars 2018. Cela a donné l'occasion de faire le point sur les dix années passées et de tracer le cap pour l'avenir en termes de défis à relever pour la mise en œuvre du SCN 2008.

En ce qui concerne les Etats membres d'AFRISTAT, quelques pays ont pu migrer au SCN 2008 en élaborant leur nouvelle année de base et une ou plusieurs années courantes. Tout au long du processus de migration au SCN 2008, de riches enseignements ont pu être tirés et pourraient servir aux Etats engagés dans les travaux ou ceux en voie de l'être.

Par ailleurs, il ressort des pays ayant mené ces travaux de migration que les difficultés rencontrées sont liées en général : (i) aux ressources humaines, matérielles et financières, (ii) à la mobilisation des sources de données répondant aux exigences du SCN 2008, (iii) aux conditions à remplir pour la diffusion des résultats, (iv) et à d'autres aspects plus techniques en relation avec la cohérence et la pertinence des agrégats obtenus.

L'objectif de cet article est de tirer les premières leçons de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays afin d'orienter efficacement les actions des autres Etats membres. Pour cela, cette note est articulée autour des points suivants : le rappel de la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 d'AFRISTAT, les leçons d'ordre général et les leçons spécifiques tirées.

Rappel de la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 d'AFRISTAT

La stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 dans les Etats membres d'AFRISTAT entre dans le cadre de sa mission et des orientations contenues dans ses programmes stratégiques de travail de moyen-terme, notamment ceux de 2011-2015 et 2017-2021. La réussite de la stratégie se fonde d'une part sur la mise en place d'une phase transitoire de 3 à 5 ans dans les Etats membres, pendant laquelle les pays pourront travailler à la fois sur les séries de comptes nationaux selon le SCN 93 (sans causer de retard) et les nouvelles séries selon le SCN 2008. Pendant cette phase, les comptables nationaux pourront procéder à la rétopolation des anciennes séries de comptes selon le SCN 2008. D'autre part, les Etats qui sont engagés dans les travaux d'élaboration des comptes nationaux trimestriels (CNT) pourront réviser leurs séries de données.

De façon synthétique, six (6) axes stratégiques ont été retenus en vue d'atteindre efficacement les résultats escomptés :

1. Appuyer les Etats membres dans la mise en place d'un dispositif opérationnel et efficace de migration du SCN 93 vers le SCN 2008. Il s'agit pour AFRISTAT d'apporter son appui technique aux Etats dans la mise en place de plan stratégique et de plan d'action devant servir de document de plaidoyer auprès des partenaires nationaux et internationaux pour accompagner cet important projet.

2. Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des structures en charge de l'élaboration des comptes nationaux. Il s'agit pour AFRISTAT d'apporter ses conseils dans l'amélioration des acquis sur les plans institutionnel et organisationnel aux structures en charge de l'élaboration des comptes nationaux (mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières, dispositif de collecte des données, etc.).

3. Accompagner les Etats membres dans la mise en place d'un système opérationnel et efficace de production et d'analyse des comptes nationaux. Cette étape vise à renforcer les capacités des comptables nationaux dans la production et l'analyse des comptes nationaux par l'adoption d'une méthodologie harmonisée d'estimation des agrégats, ainsi

que la rétopolation des comptes nationaux.

4. Elaborer un système opérationnel de diffusion des comptes nationaux. Cet axe a pour but d'appuyer les Etats membres dans la mise en place d'un cadre de diffusion des résultats des comptes nationaux. Ce cadre devrait être bâti sur la gestion rigoureuse d'un calendrier de diffusion des comptes nationaux ainsi qu'une campagne de communication appropriée.

5. Appuyer et suivre la mise en œuvre du SCN 2008 dans les Etats membres. Pour tous les appuis à apporter dans le cadre de la migration vers le SCN 2008, un suivi constant des actions menées permettra de faire le point, et éventuellement de corriger les insuffisances constatées dans sa mise en œuvre. Ce suivi passe aussi par la mise à la disposition des Etats membres des guides pratiques et ciblés sur des points spécifiques du SCN 2008 et par l'organisation d'ateliers et de séminaires en comptabilité nationale.

6. Coordonner avec les autres partenaires les appuis aux Etats sur le SCN 2008. Il s'agit pour AFRISTAT d'échanger les programmes d'actions avec les autres organismes d'appui, afin de mutualiser les efforts pour plus d'efficacité dans les interventions.

Leçons tirées d'ordre général

L01. Volonté politique affirmée. Il a été noté dans les pays qui ont migré vers le SCN 2008 que la décision de rénovation des comptes nationaux relevait soit des plus hautes autorités nationales, soit directement des responsables de l'INS, soit des deux en même temps. A ce titre, quel que soit le niveau de prise de décision, l'une des leçons tirées est qu'une volonté politique affirmée tout au long du processus a permis de mobiliser les moyens humains, matériels et financiers pour atteindre les objectifs fixés.

L02. Soutien de la hiérarchie. Il est important de noter aussi que le soutien de la hiérarchie au niveau de l'Institut National de la Statistique (INS) a été un facteur déterminant dans la réussite du processus, à travers un intérêt important accordé et la mise en place d'un mécanisme efficace de gestion axée sur

les résultats. Une bonne coordination entre le calendrier technique d'exécution des activités et leur financement à travers la chaîne financière permet de respecter les délais de production des agrégats des comptes nationaux. A cet effet, la mise en place d'un comité de suivi des activités du projet permettra de donner des signaux à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

L03. Elaboration de stratégie et plan d'action de mise en œuvre du SCN 2008. Dans le cadre de la mise en œuvre du SCN 2008, il a été recommandé aux niveaux international et africain que les pays puissent élaborer une stratégie et un plan d'action ou un document de projet permettant de mener toutes les activités liées à la rénovation des comptes nationaux. Cette stratégie et plan d'action devra couvrir une période de 3 à 5 ans et s'intégrer pleinement et de façon cohérente dans la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) du pays. Cette stratégie ou plan d'action est un document de plaidoyer important à tenir à la portée des partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser les moyens nécessaires à la mise en place d'un dispositif efficace et pérenne d'élaboration des comptes nationaux.

L04. Diffusion des résultats des nouveaux comptes après l'élaboration d'une année de base et d'au moins une année courante. Dans les travaux de migration vers le SCN 2008, il est essentiel que les comptables nationaux prennent le temps d'élaborer au moins deux années de comptes, à savoir la nouvelle année de base et la première année courante avant de procéder à leur large diffusion auprès du public. Plusieurs raisons militent en faveur d'une telle exigence. En premier lieu, l'élaboration d'une année courante permet de conforter les résultats de l'année de base, soit en confirmant ce qui a été déjà fait, soit en corrigeant quelques incohérences constatées, soit en donnant l'opportunité de changer de méthode d'estimation, ou encore en disposant de données sources plus solides en lieu et place des estimations faites. En deuxième lieu, compte tenu de la pression de la hiérarchie, il devient difficile, de modifier tous les premiers résultats de l'année de base lorsqu'ils ont été diffusés auprès du public, au risque de susciter le dés crédit et de jeter un doute sur tout le processus ;

car l'utilisateur n'est pas toujours averti de la démarche qui prévaut dans les travaux de consolidation des comptes nationaux.

L05. Une équipe en nombre suffisant, stable, compétente, dynamique et motivée.

Au regard des besoins grandissants en agrégats des comptes nationaux par les utilisateurs et aussi pour répondre au défi de la migration vers le SCN 2008, les pays doivent accorder une place centrale à la question des ressources humaines. Aujourd'hui, compte tenu de l'ampleur des travaux à entreprendre (comptes annuels définitifs et provisoires, comptes trimestriels, comptes satellites, comptes régionaux, etc.), la taille moyenne recommandée des équipes devrait passer de cinq (5) à dix (10). En outre, les responsables des INS doivent assurer leur stabilité et leur motivation afin de faciliter la pérennisation des acquis. Au démarrage du processus, les activités de renforcement des capacités doivent être accrues pour rendre les équipes plus autonomes.

L06. Disposer des moyens financiers et matériels adaptés aux besoins. Le manque de moyens est un problème général que rencontrent les INS dans l'exécution de leurs activités. Cependant, le fait que les INS disposent d'un projet de migration vers le SCN 2008 financé au niveau national et/ou par les partenaires facilite l'atteinte des résultats ;

Leçons tirées d'ordre spécifique

L07. Nécessité de faire un diagnostic pour mieux apprécier la situation des comptes nationaux.

Ce diagnostic fait ressortir les forces et les faiblesses du dispositif actuel et oriente les actions à venir à privilégier. Pour les forces, il s'agira de tout mettre en œuvre pour pérenniser les acquis. En ce qui concerne les faiblesses, il faudra souvent travailler à combler les insuffisances du dispositif actuel en ressources humaines, matérielles et financières, et surtout, en matière de données sources pour répondre aux exigences du SCN 2008.

L08. La mise en œuvre des nomenclatures.

En parlant de nomenclatures, il faut distinguer celles adoptées au niveau national pour les activités et les produits (adaptées de la NAEMA Rev 1 et NOPEMA Rev 1 d'AFRISTAT) de ce qui est utilisé pour les besoins des comptes nationaux.

En ce qui concerne les nomenclatures nationales d'activités et de produits, on a noté dans les pays que ce sont les comptables nationaux qui ont piloté de bout en bout les travaux d'adaptation. Cette fois-ci, il est important que les pays aillent plus loin dans le processus de mise en œuvre pour une large diffusion et une utilisation effective des nomenclatures par les acteurs du Système Statistique National (SSN), afin d'harmoniser les statistiques sectorielles produites et faciliter ainsi leur exploitation. En résumé, il s'agit de faire de ces nomenclatures nationales d'activités et de produits, un instrument technique majeur de coordination et d'harmonisation statistique.

Pour les besoins des comptes nationaux, les nomenclatures nationales d'activités et de produits peuvent être agrégées en tenant compte des aspects suivants : (i) réalités, caractéristiques et taille de l'économie nationale ; (ii)

besoins des utilisateurs; (iii) existence des données sources; (iv) charge de travail de l'équipe, et (v) respect du calendrier de diffusion.

Par ailleurs, les comptables nationaux doivent prévoir des tables de passage entre les nomenclatures nationales et celles des comptes nationaux, notamment pour les branches d'activités et de produits en vue de faciliter la collecte et le traitement des données sources (enquêtes auprès des ménages, enquêtes de type 1-2-3, enquêtes de structure auprès des entreprises, statistiques du commerce extérieur, etc.).

L09. Mobilisation des sources de données.

La mobilisation des sources de données indispensables à la migration au SCN 2008 devra partir de l'existant tout en tenant compte du diagnostic réalisé au préalable afin d'optimiser les actions. Deux (2) initiatives majeures permettent de mobiliser les sources de données : (i) Mise en place d'un protocole de coopération d'échanges de données avec certains partenaires stratégiques (Directions des impôts et douanes, Banque centrale, Groupements d'entreprises, etc) ; (ii) Forte implication des producteurs des grandes sources administratives dans le processus de migration (finances publiques, statistiques des Banques centrales, statistiques sectorielles selon leur importance dans le pays, etc.).

Par ailleurs, en vue de mieux définir la structure de l'économie nationale lors de l'élaboration de l'année de base, il ressort une base minimum commune de collectes spécifiques à réaliser qui peut se résumer à : (i) des enquêtes de structure auprès des entreprises (avec un accent sur les consommations intermédiaires) ; une enquête emploi et secteur informel (type 1-2) ; (iii) des enquêtes sur les marges de commerces et transports; (iv) une enquête auprès des Institutions sans but lucratif (ISBL); (v) d'autres besoins spécifiques (calcul et répartition du SIFIM, production des assurances, recherche-développement, dépenses militaires si cela est accessible, etc).

Par la suite, dans leurs travaux d'intégration de cette grande masse de sources de données, les comptables nationaux devront s'atteler à régler les problèmes d'incohérences tout au long du processus : double compte, données contradictoires, données représentatives, etc.

L10. Mieux exploiter les courriers de collectes de données de sources administratives.

Les comptables nationaux doivent initier et conserver soigneusement les copies des courriers de demande d'informations, afin d'apprécier la couverture des données recueillies et leurs producteurs, évaluer les délais d'attente et les temps de réaction, mesurer les taux de réponse, orienter la stratégie de collecte, identifier les véritables partenaires, et anticiper, lors de la diffusion des résultats, certaines réactions face aux estimations effectuées pour pallier au manque de données.

L11. Assurer une bonne cohérence du solde du compte de capital par secteur institutionnel dans le Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI).

En général, dans les travaux sur le TCEI, on s'attend à ce qu'au niveau du compte de capital, les ménages soient à capacité de financement et les sociétés non financières (SNF) à besoin de

financement. Ce résultat n'est pas toujours facile à atteindre. En effet, les difficultés résident surtout dans le manque d'informations détaillées relatives : (i) aux dividendes versés par les SNF aux ménages, et (ii) aux transferts courants reçus par les ménages des autres secteurs institutionnels (notamment les administrations publiques, les sociétés non financières, les institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi que les ménages). La solution envisagée pour les dividendes serait de prévoir dans les enquêtes auprès des entreprises des questions permettant de capter la structure du capital par secteur institutionnel et si possible la répartition des bénéfices.

L12. Travaux minutieux sur les demandes de consommations intermédiaires à partir des sources de données collectées.

L'une des étapes importantes dans les travaux des comptes de l'année de base est la mise en œuvre de la matrice des consommations intermédiaires, qui constitue le socle de la structure de l'économie nationale qui sera utilisée tout au long du processus jusqu'à un changement d'année de base. Ce, depuis l'élaboration du compte de production des branches d'activités jusqu'à l'équilibre du Tableau des échanges interindustriels (TEI). En effet, les travaux sur les consommations intermédiaires exigent pour l'année de base de procéder à une répartition manuelle et minutieuse produit par produit à partir des données de structure disponibles. La leçon tirée est surtout d'éviter de privilégier systématiquement les résultats de ces enquêtes de structure pour le cas des entreprises, si on ne les met pas en rapport avec les données détaillées issues de leurs déclarations statistiques et fiscales.

L13. Bonne collaboration avec la Banque Centrale pour disposer des données nécessaires aux calculs de la production de la Banque centrale, aux calculs et à la répartition du SIFIM.

La prise en compte des données fournies par la Banque Centrale pour ces aspects constituent des éléments importants de la mise en œuvre du SCN 2008. Il est donc essentiel de disposer de séries de données pour non seulement élaborer l'année de base et les années courantes, mais surtout pour faciliter les travaux de réropolation. En outre, la recherche de la cohérence entre les comptes nationaux et la Balance des paiements doit être de mise, surtout avec l'intégration du SIFIM à l'importation et à l'exportation conformément aux dernières recommandations internationales.

Par ailleurs, la disponibilité des données de base au niveau de la Banque centrale par secteur institutionnel est un facteur déterminant pour répondre aux exigences du SCN 2008.

L14. Anticipation des travaux de réropolation. Il convient de penser aux travaux de réropolation pour mieux prendre en compte les nouveautés du SCN 2008.

Pour disposer de séries longues, cohérentes et homogènes de comptes nationaux, la collecte des informations devra aussi se faire sur le passé pour mieux intégrer les nouveaux aspects du SCN 2008. Parmi ces aspects, on peut citer : le SIFIM, la production de la Banque Centrale et des assurances, les activités et dépenses de recherches-développement (R&D), etc.

L15. Utilisation du module ERETES. Le module ERETES offre un cadre d'harmonisation dans la production des agrégats des comptes nationaux. En effet, la conception de l'outil ERETES est basée sur les concepts du SCN ; et la démarche méthodologique qu'il intègre permet, dans la pratique, de mettre en œuvre de

façon efficace le SCN, en partant du compte de production aux comptes financiers, et cela pour tous les secteurs institutionnels.

Par ailleurs, dans le cadre du projet panafricain d'implantation du SCN 2008, les institutions africaines (CUA, BAD et CEA) recommandent

aux Etats l'utilisation du module ERETES pour compiler leurs comptes nationaux. Le tableau ci-dessous indique que les étapes de mise en œuvre et les niveaux de couverture du SCN 2008 sont réalisés par les Etats membres d'AFRISTAT qui utilisent le module ERETES depuis un certain temps.

Tableau 1 : les niveaux de couvertures et les étapes de mise en œuvre du SCN 2008

Niveaux de couverture	Etapes (miles tones) de mise en œuvre	Situation des Etats membres d'AFRISTAT : comptes annuels avec ERETES
Exigence minimum (comptes minimaux)	Étape 1 : Indicateurs de base du PIB	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, RCA, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad, Togo (18 pays)
	Étape 2 : Revenu national brut et autres indicateurs primaires	
	Étape 3 : Comptes des secteurs institutionnels : premier stade : Compte APU	
	Étape 4 : Comptes des secteurs institutionnels : stade intermédiaire 1 : Compte de capital	
Comptes recommandés	Étape 5 : Comptes des secteurs institutionnels : stade intermédiaire 2 : comptes financiers	Travaux en cours au Cameroun et au Bénin
	Étape 6 : Comptes des secteurs institutionnels : stade final : comptes de patrimoine	Travaux non encore entamés, mais réflexions en cours au Cameroun
Comptes souhaitables	<ul style="list-style-type: none"> • TRE trimestriel ; • Comptes financiers trimestriel ; • Comptes de patrimoine trimestriels,.... 	Travaux non encore entamés

Source : AFRISTAT

L16. Rédaction de document méthodologique. Les comptables nationaux devront rédiger des notes méthodologiques tout au long du processus d'élaboration des comptes de l'année de base et de la première année courante en vue d'accompagner les résultats avec un guide méthodologique de base bien documenté et assez explicite. En outre, pour les besoins des publications, des notes méthodologiques plus synthétiques pourront être produites.

L17. Adaptation de l'assistance technique et financière. Il est primordial d'adapter les actions des partenaires techniques et financiers, tout en assurant une bonne coordination des interventions des acteurs. Dans le cas des Etats fragiles par exemple, l'on a noté que le recrutement d'un expert résident a permis de bâtir un dispositif de collecte de données sources, de constituer une équipe de comptables nationaux dont les capacités sont renforcées au quotidien, et de construire un système de production de comptes nationaux adapté au contexte local (exemple de projets financés par la BAD en Centrafrique, aux Comores, à Djibouti, etc.). Quant aux autres pays, des appuis ciblés et continus pourront être apportés pour l'atteinte de résultats probants.

L18. Mesure des impacts de la migration vers le SCN 2008. Il convient de rappeler que l'un des enjeux majeurs de la mise en œuvre du SCN 2008 est la détermination du niveau du Produit intérieur brut (PIB) qui reflète le mieux la réalité économique du pays. De plus, cet agrégat est utilisé dans le calcul de plusieurs ratios macroéconomiques (solde budgétaire, solde extérieur, taux d'endettement, pression fiscale, etc.) dont les tendances induisent la

prise de décisions importantes. Il est de ce fait important de s'assurer que les nouveaux comptes nationaux produits par les INS reposent sur des sources de données correctes qui seraient éventuellement complétées par des estimations réalistes.

Pour ce faire, dans les publications des résultats de la mise en œuvre du SCN 2008, les comptables nationaux doivent mesurer les effets induits de la rénovation de leurs agrégats, en mettant l'accent sur les aspects suivants : (i) révisions des sources statistiques; (ii) révisions des méthodes d'estimations; (iii) révisions des concepts du SCN; (iv) révisions de nomenclatures ; (v) corrections d'erreurs passées; (vi) prise en compte de phénomènes divers (informel, fraude, drogue, etc.) selon leur importance dans l'économie.

L19. Actions de soutien au processus de migration par l'organisation d'ateliers/retraites. Un des moyens les plus efficaces d'accélérer le rythme des travaux d'élaboration des comptes nationaux est d'organiser, sur les étapes importantes du processus, les travaux sous forme d'ateliers. A travers ces derniers, plusieurs objectifs sont simultanément atteints : (i) accélération des travaux dans la sérénité; (ii) concentration et disponibilité des agents plus grande, surtout lorsque l'atelier est organisé hors du siège de l'INS (notamment hors de la capitale); (iii) plus grande appropriation et motivation des agents , du fait certainement des échanges plus fructueux ; (iv) renforcement des capacités plus intenses et bénéfiques, notamment pour les nouveaux comptables nationaux. Ce constat est encore plus évident lorsque ces ateliers coïncident avec des missions d'appuis techniques des partenaires ; (v) développement de

l'esprit d'équipe, du fait de l'interdépendance dans la répartition des tâches et des activités à mener. Cela est particulièrement observé lorsqu'il faut adopter une position commune pour les arbitrages.

Conclusion

Au regard de l'ampleur des travaux engagés par les Etats dans la mise en œuvre du SCN 2008, il est important d'en accélérer le rythme en vue de relever le défi sur le continent pour la réussite de ce projet ambitieux. Les Etats membres devront tirer profit de ces premiers enseignements en vue d'orienter plus efficacement leurs actions dans la migration vers le SCN 2008. A ce titre, AFRISTAT est toujours disposé à accompagner les Etats dans leurs travaux, en vue de disposer d'agrégats de comptes nationaux conformes aux normes internationales.

En perspectives, en intensifiant leurs travaux sur les deux années à venir, les Etats membres devront diffuser leurs nouvelles séries de comptes nationaux selon le SCN 2008 à l'horizon 2020. Plus précisément, il s'agira d'ici fin 2020 pour les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait : (i) d'élaborer les agrégats de la nouvelle année de base, (ii) de produire une ou plusieurs années courantes de comptes nationaux, (iii) de réaliser les travaux de rétropolation des anciennes séries de comptes, et (iv) d'engager le chantier des comptes nationaux trimestriels (CNT).

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

■ Visite de courtoisie du Directeur Général au Président du Conseil des Ministres en Centrafrique

Du 15 au 19 février 2018, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT a rendu une visite de courtoisie à son Excellence M. Félix Moloua, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Centrafrique, Président en exercice du Conseil des Ministres d'AFRISTAT. Il était accompagné de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT. Le Directeur de Cabinet M. Robert Pani et le Directeur Général de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales, M. Blaise Bienvenu Ali, ont également pris part à cette audience.

Dans ces propos, le Directeur Général d'AFRISTAT a d'abord signifié à M. le Ministre qu'en sa qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres d'AFRISTAT au titre de l'année 2018, il est venu lui présenter les dossiers de cet organe qui tiendra sa 28^{ème} session le 12 avril 2018 à Brazzaville. Il a ensuite fait le point sur la situation des contributions des Etats membres aux Fonds AFRISTAT, notamment celle de la République centrafricaine.

Le Ministre, a renouvelé son attachement à AFRISTAT et a rassuré le Directeur Général de son soutien pour le bon fonctionnement de

l'Observatoire. Il a vivement souhaité que les actions de renforcement des capacités du Système statistique en Centrafrique se poursuivent sur la base des besoins réels.

Une identification des besoins a été réalisée après l'audience dans le bureau du Directeur Général de l'ICASSES avec la collaboration des différents directeurs de l'Institut.

■ Visite de travail et de mobilisations des ressources du Directeur Général au Burkina Faso

Une mission d'AFRISTAT conduite par M. Cosme Vodounou, Directeur Général et comprenant Mme Boukenem Fatima Diallo, expert en communication, s'est rendue à Ouagadougou au Burkina Faso, du 24 au 27 janvier 2018, dans le cadre de la mobilisation des ressources au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

La délégation d'AFRISTAT a été reçue en audience par Mme Hadizatou Rosine Coulibaly Sori, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso en présence de Mme Edith Yaka, Ministre déléguée au Budget.

Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT et l'état d'avancement des



activités dans le cadre de la mise en œuvre du programme statistique régional de l'UEMOA (PSR-UEMOA).

Madame le Ministre a remercié le Directeur Général pour sa visite et l'a rassuré que le Burkina Faso a engagé les procédures pour le paiement de la totalité de sa contribution. Elle a aussi marqué sa disponibilité à accompagner AFRISTAT dans le plaidoyer et la mobilisation des ressources.

Auparavant, une séance de travail avec l'équipe de l'INSD a permis de faire le point des activités réalisées dans les différents volets que couvre le PSR-UEMOA au Burkina Faso.

La mission a aussi rencontré M. Namaro Yago du Centre statistique de l'UEMOA avec qui il a été passé en revue les différentes activités qui fondent le partenariat entre les deux institutions.

■ Visite de travail et de mobilisation des ressources du Directeur Général au Togo

M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a été reçu en audience le 23 janvier 2018 par M. Kossi Assimaïdou, Ministre chargé de la Planification du Développement du Togo. Les échanges ont porté sur la situation des contributions des Etats aux Fonds AFRISTAT. Monsieur le Ministre a rassuré la délégation d'AFRISTAT que des dispositions ont déjà été prises pour un paiement partiel de la contribution du Togo. Le Directeur



Général d'AFRISTAT a également rencontré M. Koame Kouassi, Directeur Général de l'INSEED du Togo avec qui il a fait le point des activités en cours dans le cadre du programme statistique régional de l'UEMOA.

Le Directeur Général d'AFRISTAT était accompagné de Mme Boukenem Fatima Diallo, expert en communication au cours de cette audience.

■ Visite de travail du Directeur Général Adjoint au Bénin

Le 14 février 2018, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a été reçu en audience par M. Abdoulaye Bio Tchanié, Ministre d'Etat du Plan et du Développement, en présence de M. Alexandre Biaou et de Mme Ahamide Armelle, respectivement Directeur Général et Directrice Générale Adjointe de l'INSAE. Au cours de cette entrevue, le Ministre d'Etat a réaffirmé l'engagement de son pays à s'acquitter de ses engagements en procédant au versement de ses contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Il a aussi prodigué



des conseils à la délégation sur les voies et moyens de multiplier les chances de mobilisation des ressources au titre des sources de financement hors Etats membres.

Auparavant, M. Nguema Meyé avait eu plusieurs échanges techniques avec les équipes de l'INSAE en charge de la mise en œuvre du PSR-UEMOA afin d'évaluer son état d'avancement et de travailler à la levée des entraves au bon déroulement de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI).

■ Visite de travail du Directeur Général Adjoint au Niger

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a effectué, du 07 au 10 février 2018 à Niamey, une visite de travail auprès de l'INS du Niger et du Bureau sous régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest (BSR CEA/O). Au niveau de l'INS, la mission a échangé avec M. Alichina Kourgueni Idrissa, Directeur Général, en présence de M. Sani Oumarou, Secrétaire Général par intérim, sur l'état d'avancement des activités du PSR-UEMOA et la problématique de l'abondement du Fonds AFRISTAT 2016-2025.

Durant son séjour à Niamey, M. Nguema Meyé a été reçu en audience par M.



Dimitri Sanga, Directeur du BSR CEA/O. Avec son hôte, les discussions ont porté sur les appuis actuels du BSR au système statistique national du Niger et les possibilités de collaboration entre AFRISTAT et le bureau sous régional des Nations Unies. Les initiatives en cours sur la mise en place d'un groupe des partenaires dédié à la statistique ou de l'alimentation du Fonds de développement statistique ont été développées. Dans le même temps, les deux parties se sont engagées à poursuivre les échanges en vue de réaliser une activité conjointe autour de la thématique du suivi et évaluation des objectifs du développement durable (ODD)

Arrivées

L'équipe du Service administratif et financier a été renforcée par la prise de service de quatre nouveaux cadres et agents au cours de ce premier trimestre. AFRISTAT leur souhaite bonne arrivée et pleins succès dans leurs nouvelles occupations.

- M. Siaka Fofona, titulaire d'un diplôme d'ingénierie comptable et financière, a pris fonction le 8 janvier 2018 en qualité de Chef du Service Administratif et Financier. M. Fofana était enseignant et consultant dans les universités privées du Mali en mathématiques financières et en prospective et planification stratégique.
- M. Mahamadou Almouctar Tidiani a pris fonction le 8 janvier 2018 en qualité d'Assistant comptable. Auparavant M. Tidiani a travaillé au projet de reconstruction et relance économique (PRRE) à Gao. Il avait déjà séjourné à AFRISTAT d'avril 2006 à août 2015.
- M. Yaya Sagadani a pris fonction le 2 janvier 2018 en qualité d'Assistant administratif.
- M. Idrissa Konta a pris fonction le 2 janvier 2018 en qualité d'agent de liaison.

Départs

• M. Ousman Koriko, expert en enquête auprès des ménages à AFRISTAT depuis le 1^{er} août 2003, a quitté l'Observatoire après quinze années de bons et loyaux services. Statisticien démographe, M. Koriko a, durant ces années, activement participé aux travaux de renforcement des capacités statistiques dans le domaine des enquêtes dans les Etats. La Direction Générale d'AFRISTAT a offert un pot d'au revoir le mardi 20 février 2018 et un vibrant hommage lui a été rendu à cette occasion. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles occupations.



■ Nomination d'un nouveau Directeur Général à l'INSEED

M. Kouassi Koame, a été nommé Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo par décret pris en Conseil des Ministres, le 10 janvier 2018.

M. Koassi est Administrateur civil de classe exceptionnelle dans l'administration publique togolaise. Précédemment, Chef de Division des Etudes et de la Recherche au Ministère de la Santé et de la Protection sociale, il fut fonctionnaire au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur les projets financés par le Fonds Mondial au Togo et



Consultant pour plusieurs organismes notamment : OMS, UNFPA, Plan Togo et UEMOA.

Il est titulaire d'un Diplôme de démographe obtenu à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé en 1991. Il a effectué divers stages de formation, notamment au Centre d'Enseignement Supérieur d'Administration et de Gestion (CESAG) à Dakar en 2014, à l'École de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles en 2000 et au Centre d'appui aux écoles de statistiques africaines (CAPESA) basé à Malakoff en France.

Activités de la Direction générale

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, les activités relatives au volet enquête se sont poursuivies avec la centralisation des bases de données de certains pays ainsi que les missions d'assistance technique en comptabilité nationale et en statistiques d'entreprises.

Volet Enquêtes

La composante Enquête de ce projet, à ce jour, se caractérise par la centralisation des bases de données de certains pays (Niger, Sénégal, Mali, Togo, Côte d'Ivoire (données partielles). Ces données sont en train, au niveau d'AFRISTAT, de faire l'objet d'un certain nombre de travaux préalables à l'étape de l'atelier régional de traitement des données prévu prochainement. Quant au Bénin, la formation des équipes de collecte a démarré et la collecte devrait compléter le processus. Au Burkina Faso, l'acquisition des tablettes semble être toujours problématique.

Volet Statistiques d'entreprises

En ce qui concerne les statistiques d'entreprises, l'expert en charge des statistiques d'entreprises d'AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana a effectué du 05 au 16 février 2018 une mission d'appui technique à Abidjan (Côte d'Ivoire) auprès de l'Institut national de la statistique (INS) pour la poursuite des travaux de mise en place de l'indice de prix de production de l'industrie (IPI) et de refonte de l'indice de la production industrielle (IPI). Cette mission a permis de traiter les données issues des différentes collectes, d'ac-

tualiser la maquette de calcul de l'IPI pour prendre en compte les nouveaux échantillons provisoires ainsi que les nouvelles pondérations provisoires, d'élaborer la maquette de calcul de l'IPI rénové et de calculer les IPI rénovés provisoires des douze (12) mois et quatre (04) trimestres de 2015 et 2016 à tous les niveaux de la NAEMA rev1/NOPEMA rev1.

Volet Comptabilité nationale

Les activités de la composante Comptabilité nationale se sont poursuivies avec la réalisation des missions suivantes :

Une mission d'assistance technique en comptabilité nationale conduite par M. Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité nationale, s'est déroulée à Bissau, du 26 février au 09 mars 2018 auprès de l'Institut National de la Statistique, (INE). La mission a permis de former les agents enquêteurs et de procéder au lancement effectif de l'enquête consommations intermédiaires dans les entreprises formelles, la dernière enquête spécifique non encore réalisée dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008. Des dispositions pour la saisie systématique des données ont été prises à l'issue de la mission.

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a animé deux ateliers de finalisation et de validation de la matrice de comptabilité sociale (MCS) 2013 désagrégée du Bénin et du Mali ainsi que le document méthodologique pays décrivant l'ensemble des travaux effectués. Ces ateliers ont eu lieu à Cotonou du 26 février au 02 mars 2018 et à Bamako du 05 au 09 mars 2018. Ils ont permis de consolider par des travaux pratiques, la formation des participants à l'élaboration de la MCS. Les travaux de désagrégation qui sont très avancés se poursuivent avec la finalisation du document méthodologique et feront l'objet d'une validation en collaboration avec AFRISTAT.

Coordination d'ensemble

Afin d'accélérer l'exécution globale du programme, des missions de coordination ont été conduites par le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo. Elles ont été l'occasion de faire le point de l'avancement des travaux dans ces différents pays et de rechercher les voies et moyens de lever tous les blocages au bon déroulement des activités.

Projet d'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de la CEMAC

La période sous revue a été marquée par la tenue d'un atelier et des missions d'appui dans les pays.

Le premier trimestre 2018 a connu la tenue du dernier atelier régional planifié dans le cadre de la mise en œuvre de l'IHPC-CEMAC, et de l'amélioration des indices des prix à la consommation en Sao Tomé-et-Principé et en RDC pour préparer les opérations de collecte des données. L'atelier a eu lieu, du 22 janvier au 02 février 2018 et portait sur la formation à l'utilisation de l'application Phoenix-UEMOA. Chacun des 8 États bénéficiaires du Projet était représenté par deux cadres, un statisticien-prix et un informaticien. Le processus de transfert des financements aux États se poursuit selon le rythme de mise en conformité des INS au cadre de gestion arrêté par AFRISTAT. Des missions de l'expert régional dans 6 des 8 États ont permis de circonscrire le champ géographique de l'IHPC et d'identifier les centres de coordination de la collecte par région conformément à la définition des sites dans l'application Phoenix-UEMOA. Ces missions ont également permis de répondre aux questions sur l'exécution du budget dans le contexte particulier à chacun des États visités. La collecte des données pour le calcul des prix de base doit en principe démarrer dans tous les États au cours de ce trimestre.

Mission d'appui à la mise en place d'un nouvel indice des prix à la consommation au Gabon

M. Claude Tchamda, expert en statistique des prix a séjourné à Libreville, du 14 au 28 février 2018 dans le cadre de la deuxième mission d'assistance technique pour la mise en place d'un dispositif de calcul d'un indice national de prix à la consommation (IPC) à couverture nationale et selon les normes internationales en vigueur. Cette deuxième mission avait pour but d'évaluer les activités réalisées depuis le lancement effectif des travaux au deuxième semestre 2017, de finaliser le panier national, la liste des points de vente pour le champ géographique retenu et de faire des recommandations sur les principaux paramètres que sont : le champ géographique, la liste des variétés, la liste des points de vente, la méthode de traitement des prix de base et la méthodologie d'exploitation des données de l'EGEP II pour obtenir les pondérations du nouvel IPC. Ces objectifs ont tous été atteints. Un calendrier pour la suite des travaux a été élaboré à la fin de la mission.

Mission de supervision au Cameroun, au Congo, en Guinée Equatoriale

L'expert régional en charge de la coordination technique du projet IHPC-CEMAC, et de l'amélioration des indices des prix à la consommation en Sao Tomé-et-Principé et en RDC a effectué une mission au Cameroun, au Congo, en Guinée Equatoriale et au Tchad dans la période

du 12 au 30 mars 2018. Cette mission a permis d'échanger avec les responsables respectifs des INS sur le champ géographique de l'IHPC et l'identification des centres de coordination de la collecte des données par région conformément à la définition des sites dans l'application Phoenix-UEMOA. Elle a également permis de répondre aux questions sur l'exécution du budget dans le contexte particulier de chacun des États visités.

Mission de Coordination

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a effectué une mission de coordination à la Direction Générale de la Statistique du Gabon le 19 mars 2018 pour faire le point de l'avancement du projet au niveau national et recueillir les besoins spécifiques d'assistance du pays. Les questions administratives et financières en lien avec la mise à disposition effectives des ressources financières pour l'exécution des travaux ont aussi été évoquées.



Programme de comparaison internationale pour l'Afrique 2017 (PCI-Afrique 2017)

La série de missions circulaires de cadrage des activités du PCI-Afrique 2017 lancée au dernier trimestre 2017 par AFRISTAT s'est poursuivie au premier trimestre 2018. Une mission d'AFRISTAT conduite par Dr. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats et comprenant M. Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité nationale, a séjourné successivement du 13 au 16 janvier 2018 à Abuja (Nigeria), du 17 au 21 janvier 2018 à Freetown (Sierra Léone) et du 21 au 24 janvier 2018 à Accra (Ghana). La mission a été reçue par les DG respectifs des INS de ces pays, assis-

tés de leur staff techniques. Une autre mission identique conduite par Mr Tabo Symphorien, expert en comptabilité nationale s'est rendue au Liberia du 19 au 20 février 2018, puis en Gambie du 22 au 23 février 2018. Il faut préciser que les Instituts Nationaux de Statistique visités sont le Nigeria Bureau of Statistique (NBS), Statistics Sierra leone (SSL), Ghana Statistics Service (GSS), Liberia Institute for Statistics and Geo information System (LISGIS) et Gambia Bureau of Statistics (GBoS). Dans chacun de ces INS, la délégation d'AFRISTAT a été très cordialement reçue et les résultats obtenus en termes de

finalisation des documents requis pour le financement des activités du PCI-Afrique 2017 ont été très satisfaisants.

Dans le cadre du suivi des activités du PCI-Afrique 2017, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint, a effectué une mission de suivi de la mise en œuvre du programme à l'INS de Côte d'Ivoire le 23 mars 2018. Le même jour, un état de l'avancement du PCI-Afrique 2017 pour les trente (30) pays sous la supervision d'AFRISTAT a été fait à la BAD.

Projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

La période sous revue a été marquée par des activités de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays pour leur permettre de produire des statistiques plus précises, fiables et opportunes en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.

Composante bilans alimentaires

MM. Madior Fall et Amsata Niang, respectivement expert en statistiques agricoles et environnementales et expert en statistiques agricoles (Stratégie Mondiale-AFRISTAT) ont animé, du 12 au 16 novembre 2017 à Conakry en Guinée, un atelier national de formation sur la nouvelle méthodologie d'élaboration des Bilans alimentaires. Cet atelier a permis de former 26 cadres provenant de l'INS, du Ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Economie et des Finances et des différents Bureaux de Stratégies de Développement de la Guinée sur cette thématique.

Composante bases de sondages principales

MM Oumarou El Hadji Malam Soulé et Audrier Sanou, respectivement Expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques et Expert en statistiques agricoles de la Stratégie mondiale (FAO) auprès d'AFRISTAT, ont animé un atelier de formation à Antananarivo, du 22 au 26 janvier 2018. Cet atelier a permis de

former une quinzaine de cadres voulant acquérir les connaissances de base pour le développement et l'utilisation d'une base de sondage principale dans une enquête agricole par sondage. Du 12 au 16 février 2018, MM. Oumarou El Hadji Malam Soule, Audrier Sanou et Ankouvi Mawoudoudji Nayo, expert en statistiques agricoles (Stratégie Mondiale-AFRISTAT), ont effectué une mission d'appui technique auprès des structures nationales ivoiriennes impliquées dans la production de statistiques agricoles et environnementales. La mission a permis de construire la base de sondage aréolaire et de discuter de la méthodologie de l'enquête pilote à partir de cette base de sondage pour la conduite des enquêtes agricoles en Côte d'Ivoire. Toutes les parties impliquées dans le projet ont convenu d'une feuille de route assortie d'un calendrier indicatif pour la conduite de l'enquête pilote au cours du mois d'avril 2018.

MM. Madior Fall, Naman Keita et Audrier Sanou, respectivement expert en statistiques agricoles et environnementales, Statisticien senior et expert en statistiques agricoles de la stratégie mondiale auprès d'AFRISTAT, ont effectué une mission d'appui du 19 au 23 février 2018 au Cabo Verde. Cette mission a permis d'obtenir les résultats suivants :

tué une mission d'appui du 19 au 23 février 2018 au Cabo Verde. Cette mission a permis d'obtenir les résultats suivants :

- le champ de l'enquête (couverture géographique et principales cultures à retenir) a été défini et une première version des sections du questionnaire de l'enquête culture irriguée est disponible ainsi que les méthodes de collecte ;
- la structure de la base de sondage issue du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2015 a été analysée dans la perspective de la construction d'une base de sondage principale et la définition des populations cibles pour les différentes enquêtes ;
- la base de sondage des exploitations familiales possédant des parcelles irriguées a été constituée à partir des données du RGA 2015 ;
- l'échantillon a été sélectionné pour réaliser l'enquête pilote culture irriguée à partir de début avril ;
- le calendrier des activités à venir a été arrêté.

Projet CEA-ENSEA

Les activités du projet CEA-ENSEA au niveau d'AFRISTAT se poursuivent avec la rédaction des articles des experts impliqués dans le projet. A priori, trois articles devraient être proposés par

les experts d'AFRISTAT.

Par ailleurs, les membres du Comité scientifique ont été informés que la prochaine réunion

physique est programmée du 12 au 14 juin 2018. Elle se déroulera en marge de la Conférence Internationale de Statistique et d'Economie Appliquée (CISEA), édition 2018.

Collaboration avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et Statistique Canada

Le premier trimestre 2018 a été le moment choisi par AFRISTAT pour transmettre à PARIS21 le rapport d'exécution de l'appui à l'élaboration du Cadre national d'assurance qualité (CNAQ) du Cameroun et d'esquisser les pistes de collaboration entre les deux institutions en 2018.

Concernant le rapport d'exécution, celui-ci a fait la synthèse des actions réalisées en 2017 pour assister le Cameroun et mis en exergue celles qui

ont enregistré le soutien technique de Statistique Canada. Il s'agit de la mission d'appui effectuée à Yaoundé (Cameroun) du 24 au 28 avril 2017 pour initier les membres du système national d'information statistique à la démarche qualité et l'atelier de finalisation du CNAQ du Cameroun qui s'était déroulé à Mbankomo (Cameroun) du 11 au 15 décembre 2017. La déclinaison technique de ce rapport

était complétée par l'état d'exécution financière des activités.

S'agissant des perspectives de collaboration pour 2018, AFRISTAT et PARIS21 souhaitent dans l'ensemble s'associer sur les mêmes thématiques qu'un an plus tôt, c'est-à-dire dans les domaines suivants : (i) élaboration, suivi et évaluation des SNDS, (ii) gestion des ressources humaines et (iii) démarche qualité.

Séminaire du premier semestre 2018 sur la conjoncture et les prévisions à court terme en Afrique Centrale

AFRISTAT et la Commission de la CEMAC ont organisé le séminaire de conjoncture économique du premier semestre 2018 et les prévisions à court terme au profit des États membres. Ce séminaire s'est déroulé du 26 au 30 mars 2018 à Douala au Cameroun. Il a permis de dégager une orientation cohérente de la conjoncture économique régionale au premier semestre 2018 et ses perspectives à court terme, et de renforcer les capacités des participants

dans les domaines de la prévision et de l'analyse conjoncturelle. Ce séminaire a été animé par les experts d'AFRISTAT, de la Commission de la CEMAC, de l'Insee, de la CEA et de la BEAC. Le thème central a porté sur l'utilisation des indicateurs conjoncturels et des comptes nationaux trimestriels (CNT) dans l'élaboration des prévisions macroéconomiques. A l'issue de ce séminaire, les participants des pays membres ont pu renforcer leurs capacités en matière de réalisation

de synthèse conjoncturelle et de prévision à court terme ; confronter les résultats des indicateurs macro-économiques de leurs pays avec l'évolution de la conjoncture et les prévisions économiques à court terme et renforcer les capacités d'une quinzaine de cadres sur l'utilisation des CNT dans l'élaboration des prévisions macroéconomiques.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Benin

■ Du 13 au 16 mars 2018, l'expert en planification stratégique et en gestion axée sur les résultats, M. Dodji V. Silété-Adogli, a effectué une mission d'appui technique auprès de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) du Bénin, pour la rédaction d'un manuel de procédures standard des opérations décrivant le processus d'élaboration des documents et outils utiles pour la programmation et le suivi et évaluation des activités de l'INSAE. Il a procédé au préalable à l'évaluation du système de gestion axée sur les résultats intégrée à l'INSAE en 2013 et produit des directives à suivre pour la rédaction de ce manuel. En fin de mission, la synthèse de l'évaluation et les directives ont été présentées au Directeur Général.

Burundi

■ Une mission d'assistance technique d'AFRISTAT conduite par M. Yankhoba Jacques BADJI, expert en Statistiques des prix, s'est rendue du 07 au 14 janvier 2018 au Burundi auprès de l'ISTEEBU. La mission avait pour objet de mettre en place un indice des prix à la production agricole du Burundi (IPPAB). De façon spécifique, cette deuxième mission devrait exploiter les données collectées au cours du quatrième trimestre 2017 et calculer des prix moyens.

Les travaux de la mission se sont déroulés sous forme d'atelier regroupant les agents du Service des études et statistiques agricoles et des prix à la production agricole (SESAPPA), des agents des autres services de l'ISTEEBU et la Direction des Statistiques et de l'Information agricole (DSIA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. La mission a permis : (i) la mise à jour de la liste des produits et du masque de saisie ; (ii) le calcul des prix moyens mensuels provisoires par province et au niveau national ; (iii) l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pour la mise en place de l'IPPAB.

La mission a attiré l'attention des autorités de l'ISTEEBU sur la nécessité de la mise en place d'une organisation soutenable après la fin du projet pour assurer la pérennité de la production de l'IPPAB et a formulé des recommandations pour la suite des travaux.

Comores

■ Dans le cadre d'une mission conjointe d'AFRISTAT, de la Banque Mondiale et de la BAD, M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale a séjourné à Moroni, du 12 au 16 février 2018, pour un appui à l'élaboration des comptes nationaux des Comores.

Les travaux de la mission réalisée auprès de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), ont permis de (i) évaluer les progrès réalisés en matière de production des comptes nationaux selon le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1993 (analyse de la série 2007-2015) ; (ii) discuter de la meilleure façon de produire des comptes provisoires en temps utile, (iii) évaluer l'assistance

technique à apporter pour la prolongation de la série des comptes avant 2007 (rétropolation des comptes), et (iv) discuter de la mise en œuvre à moyen terme de la version 2008 du SCN.

Djibouti

■ Une mission d'AFRISTAT, en collaboration avec le FMI/METAC, conduite par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné à Djibouti, du 14 au 25 janvier 2018, en vue de renforcer les capacités de l'équipe de la DISED dans l'élaboration des comptes de l'année courante 2014 selon le SCN 2008. Les travaux de la mission ont permis de (i) équilibrer le Tableau des ressources et des emplois (TRE) de l'année 2014 à prix courants ; (ii) proposer des indicateurs statistiques de prix et de volume en vue de mesurer le PIB de 2014 aux prix de 2013 ; (iii) équilibrer le TRE de 2014 aux prix constants de 2013 ; (iv) actualiser le calendrier de travail, en tenant compte des besoins pressants des autorités.

■ Suite à la précédente mission de janvier 2018, une deuxième mission a séjourné à Djibouti, du 18 au 29 mars 2018, en vue de renforcer les capacités de l'équipe de la DISED dans l'élaboration des comptes rapides et provisoires de 2015 et 2016. Les travaux de cette mission ont permis de (i) préparer les estimations préliminaires du PIB pour 2015 et 2016, (ii) préparer le cadre de compilation pour les estimations du PIB de 2017, (iii) discuter et établir avec le personnel et la direction le programme de dissémination des résultats.

Gabon

■ L'expert principal en analyse de la pauvreté, M. Coulibaly Siriki Zanga a effectué une mission à la Direction générale de la statistique (DGS) du Gabon, du 07 au 17 février 2018, à Lambaréné (Gabon). Cette mission a permis d'apporter une assistance technique sur les travaux d'apurement des données de l'EGEP (Enquête gabonaise pour l'évaluation de la pauvreté) de 2017 à l'intention d'une quinzaine de cadres de la DGS et de leur laisser une feuille de route pour la poursuite des travaux à réaliser.

Guinée

■ M. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix d'AFRISTAT, a effectué du 19 au 27 février 2018, une mission d'assistance technique auprès de l'Institut National de la statistique (INS) de Guinée. L'objectif général de la mission est d'évaluer le dispositif pour la mise en œuvre du projet de rénovation et d'extension de la couverture de l'Indice harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) en Guinée.

En effet, l'INS a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne pour rénover et étendre la couverture de l'indice à l'ensemble du pays. La mission a fait l'état des lieux sur le personnel disponible et celui pressenti pour la mise en œuvre du projet. Elle a recommandé le recrutement d'un ingénieur des travaux de la statistique ou équivalent dans l'équipe d'encadrement. Elle a initié l'équipe à la création des séries et produits

élémentaires. Une feuille de route a été élaborée. Elle fixe le démarrage de la collecte des prix à la première semaine de mai 2018 pour aboutir au calcul des premiers indices tests à partir de mai 2019.

Mali

■ L'expert en charge des statistiques d'entreprises d'AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana, a effectué, du 15 au 19 janvier 2018 puis du 29 janvier au 02 février 2018 une mission d'appui technique à Bamako (Mali) auprès de l'Institut national de la statistique (INSTAT) pour accompagner les membres du Comité technique du Recensement Général des Unités Economique (RGUE) dans l'élaboration des outils de collecte des données (questionnaires et manuels). Cette mission a permis de redéfinir le champ du RGUE et la stratégie de mise en œuvre de la phase de cartographie et du repérage des unités économiques, d'élaborer les questionnaires que sont la fiche de repérage et le questionnaire général ainsi que les différents manuels des agents de terrains. Les questionnaires spécifiques pour les besoins de la comptabilité nationale, de la conjoncture et du commerce extérieur ont été clairement identifiés au cours de cette mission.

■ M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué une mission d'appui aux comptes nationaux à l'INSTAT du Mali du 19 au 23 février 2018 à Bamako. La mission qui s'est déroulée sous forme d'atelier avait pour objectif principal d'identifier les besoins nécessaires à la refonte des comptes nationaux et d'élaborer les questionnaires des enquêtes spécifiques.

Plus spécifiquement, les travaux de la mission ont permis (i) d'identifier les variables nécessaires à la formation de la structure de la production, des consommations intermédiaires, de l'investissement par types d'immobilisations, des sources de financement, et de l'emploi et salaires par catégorie socioprofessionnelle ; (ii) d'élaborer les questionnaires spécifiques aux macro secteurs.

■ Du 19 au 21 février 2018, M. Oumarou Elhadji Malam Soulé a représenté la Direction générale à l'atelier de formation de Journalistes et de statisticiens sur la thématique « Statistiques et Relations Publiques » qui s'est tenu à Kangaba (Mali). L'atelier a regroupé plus d'une quarantaine de représentants issus des structures du Système Statistique National et des organes nationaux de la presse écrite et parlée. Au cours de cette rencontre, M. Soulé a fait une communication sur « La gestion de crise ». Cet atelier a permis aux participants d'échanger sur :

- les moyens d'appropriation des outils de communication médias ;
- les bonnes relations avec les journalistes ;
- les mesures rationnelles à adopter ;
- les conseils et informations pratiques ;
- les directives pour produire un communiqué de presse

Activités internationales

■ M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint, et M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, ont représenté AFRISTAT aux ateliers régionaux sur les outils d'une mise en œuvre efficace du nouveau dispositif de surveillance multilatérale en zone CEMAC organisés par la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) du 24 au 28 janvier 2018 à Douala (Cameroun). Les travaux se sont déroulés en deux ateliers qui ont rassemblé les représentants des 6 pays de la région, les cadres des institutions économiques régionales (BEAC, UEMOA) et internationales, les représentants des PTF notamment, la BAD, le FMI, le PNUD, la Ferdi, ainsi que des experts et universitaires. Les travaux ont permis d'examiner et de valider :

- le contenu et le canevas des Programmes Triennaux de Convergence (PTC) et leur processus d'élaboration ;
- quelques conditions d'efficacité afférentes au processus d'élaboration des PTC ;
- les TDR de recrutement des consultants nationaux chargés de l'élaboration des PTC de concert avec les Etats membres.

■ La Commission Economique pour l'Afrique (CEA) a organisé du 4 au 8 février 2018 le séminaire régional sur la production et l'utilisation des Tableaux Ressources et Emploi (TRE). Ce séminaire

a regroupé tous les pays africains ayant suivi avec succès la formation en ligne dispensée par ladite Institution. Plusieurs Institutions régionales et internationales utilisatrices ou productrices des TRE ont animé ce Séminaire. La délégation d'AFRISTAT conduite par M. Tabo Symphorien Nding, expert en comptabilité nationale, quant à elle, a présenté durant les travaux, le statut de production des TRE dans les Etats membres d'AFRISTAT et leur utilisation pour la construction de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS).

■ Du 6 au 9 mars 2018, une délégation d'AFRISTAT conduite par M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint, a participé aux travaux de la 49ème session de la Commission statistique des Nations Unies à New-York. Outre, le suivi des travaux d'adoption des décisions et autres orientations en plénière, la délégation qui comprenait MM. Ibrahim Sory et Dodji V. Silété Adogli respectivement experts en comptabilité nationale et en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, a : (i) participé conjointement avec l'Insee et Eurostat à l'animation de la réunion parallèle sur l'outil d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ERE-TES, (ii) assisté à la réunion d'information sur l'évolution des travaux au sein du Praia Group et (iii) pris part à la présen-

tation de l'UNECA et de la DSNU sur l'élaboration des comptes de l'environnement. En marge de tout ce qui précède, la délégation a eu des échanges avec quelques partenaires présents à New-York pour le même événement.

■ Le 20 mars 2018 à Libreville (Gabon), M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé à la 20ème réunion du Comité d'orientation d'Afritac Centre. Au cours de ces travaux, les participants ont examiné l'état d'exécution du programme de travail 2017-2018 et discuté du programme de travail de la période allant du 1er mai 2018 au 30 avril 2019.

■ M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé, le 22 mars 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire), à la 28ème réunion du Comité d'orientation d'Afritac de l'Ouest. Les participants à cette rencontre ont, outre l'examen des points traditionnels relatifs à l'exécution du programme de travail de l'année fiscale écoulée et du programme de travail de l'année fiscale 2019, échangé sur une nouvelle initiative de coopération allemande. La Guinée et la Mauritanie en ont profité pour partager leurs expériences respectives en matière d'élaboration des comptes nationaux et de réalisation de la supervision bancaire.

Echange de bonnes pratiques

Enquêtes de structure en comptabilité nationale : qu'est-ce que c'est ?

Par Tabo Symphorien, Expert en comptabilité nationale à AFRISTAT

Le terme enquête de structure est récurrent en comptabilité nationale car elle concerne les statistiques de base devant permettre la compilation des agrégats économiques. Il est important de préciser ce concept, les objectifs de l'opération, son étendue et les modalités de son incorporation dans les autres statistiques de base qui constituent des intrants indispensables dans le processus d'élaboration des comptes nationaux. L'enquête de structure intervient souvent après une grosse opération du genre recensement et permet de suivre l'évolution des structures d'un système économique donné. Cela peut s'agir des exploitations agricoles, du cheptel par sexe et par nature, de monographie, des revenus des personnes, de la production, des consommations intermédiaires ou des investissements. Il y a autant de thématiques que de questions d'ordre économique que peut se poser tout analyste qui veut cerner l'évolution ou la dynamique d'un phénomène donné.

Plusieurs objectifs peuvent être assignés à une enquête de structure. Celui qui nous paraît le mieux adapté au contexte de la comptabilité nationale est le suivant : « L'objectif principal d'une enquête de structure en comptabilité nationale est de recueillir des informations détaillées à même de permettre une meilleure connaissance de la situation structurelle des entreprises relevant du champ étudié et de servir, entre autres, aux travaux de mise en place du nouveau système de comptabilité nationale et du changement de la base des comptes nationaux ». ¹ Son intérêt évident est de permettre de croiser les informations obtenues pour mesurer l'évolution d'un agrégat spécifique donné. L'enquête de structure contribue donc à mettre à jour les informations à moindre coût mais pas forcément à moindre fiabilité.

Qui est interrogé ?

La cible dépend en effet du phénomène étudié. Mais quels que soient les thématiques abordées, il s'agira de choisir un échantillon représentatif de la population visée. L'échantillon doit être représentatif aussi bien au niveau spatial que dans les grandes composantes du phénomène en étude. Cela veut dire qu'il faille respecter un certain nombre de critères statistiques indispensables à l'obtention des résultats valables et robustes. A titre d'illustration, si la thématique est la production des entreprises formelles dans un pays A, il est indispensable que toutes les formes juridiques des

¹ Cette définition est extraite du rapport de l'enquête de structure 2014, Haut-Commissariat du Plan au Maroc.

entreprises soient représentées dans l'échantillon excepté naturellement les entreprises informelles. En plus de la répartition géographique, il doit avoir pour ce cas précis des Sociétés Anonymes (SA), des Sociétés à Responsabilité limités (SARL), des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Si nous estimons que les entreprises étrangères ont des profils de production totalement différents des entreprises nationales, il faut naturellement s'assurer que les deux profils soient représentés dans l'échantillon. Aussi, nous ne devons pas oublier dans notre échantillon les entreprises exportatrices si elles existent.

La détermination de la taille de l'échantillon dépend aussi du budget alloué. Sous contraintes financières, certains pays limitent les enquêtes structurelles aux seules capitales ou aux grandes villes. Les résultats obtenus quoi que non totalement robustes ont été souvent utiles dans la poursuite des travaux d'amélioration des comptes nationaux de ces pays.

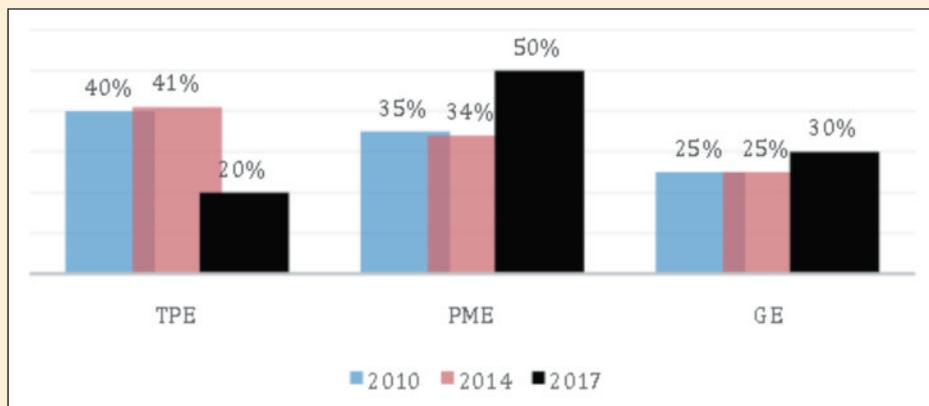
Comment exploiter les résultats d'une enquête de structure ?

Comme son nom l'indique, une enquête de structure d'un phénomène économique donné vise à fournir des informations chiffrées souvent relatives (en %) sur les caractéristiques de ce phénomène à une période donnée. Ces caractéristiques ont la particularité d'être « supposées » constantes sur ladite période et passée cette période, une autre enquête de structure est utile pour mettre à jour le profil. En comptabilité nationale, la période de changement de structure est fixée habituellement à cinq (5) ans. En effet, on estime qu'au bout de 5 ans, les mutations économiques sont suffisamment profondes pour changer la structure économique au risque de s'écarter de la réalité économique. Donnons un exemple concret d'un résultat d'une enquête de structure.

Une enquête de structure nationale réalisée en 2010 dans un pays A donné fournit la structure des entreprises selon leur taille : Très Petite Entreprise TPE (40%), Petites et Moyennes Entreprises PME (35%) et Grandes Entreprises GE (25%). Cette situation structurelle est supposée constante au moins durant une période de 5 ans, sauf cas de forces majeures. En effet, la multiplication spontanée d'une catégorie d'entreprises au détriment d'autres n'est pas un phénomène instantané et varie très lentement dans le temps. La notion de structure trouve ici tout son sens en opposition aux conjonctures qui sont souvent imprévues, brutales et reposant sur des bases non contrôlables, voir souvent exogènes.

Pour le même exemple, deux enquêtes de structures réalisées en 2014 et 2017 dans le même pays A permettent d'avoir les résultats suivants : 2014 : TPE (41%), PME (34%) et GE (25%) et 2017 : TPE (20%) PME (34%) et GE (30%)
Schématisons toutes ces informations à l'aide du graphique ci-dessous.

Figure 1 : Evolution de la structure des entreprises selon leur taille



On voit bien que la dynamique de la structure des entreprises selon leur taille n'a pratiquement pas varié entre 2010 et 2014. Il peut exister une augmentation des effectifs mais dans un rapport homogène au profil de 2010. Par contre en 2017, c'est-à-dire 7ans après la première enquête, la structure a totalement changé. Les PME qui représentaient 35% de l'effectif en 2010 passent à 50% en 2017 alors que les TPE sont sur une dynamique baissière passant de 40% en 2010 à 20% en 2017. On voit clairement qu'utiliser la structure de 2010 en 2017 reviendrait à utiliser des informations qui ne sont pas conformes aux réalités économiques des entreprises. Ce qui peut expliquer la nécessité de procéder périodiquement à des enquêtes de structure pour conformer au mieux les informations utilisées à la réalité du terrain.

Que dire des enquêtes de structures des consommations intermédiaires (Ci²) auxquelles les comptables nationaux ont souvent recours lorsqu'il faut établir les comptes de la nation.

Comme dans toutes les sociétés, la production est plus documentée, plus contrôlée, plus archivée que les autres agrégats portant par exemple sur les dépenses et autres charges. En termes simples, il est plus aisé à une entreprise de dire combien lui a rapporté la vente d'un produit qu'il a fabriqué que de dire toutes les charges qu'il a supportées pour pouvoir fabriquer ce produit. Ce qui explique d'ailleurs que le PIB optique production est facilement calculable et plus fiable dans les pays en voie de développement que les autres optiques de PIB. Dans certains pays africains, le PIB se calcule uniquement sous l'optique de production. L'optique dépense n'est pas systématique et est réalisé en cas de besoin de données pour des études, des recherches spécifiques ou encore lorsque les directions nationales de prévision expriment des besoins de données à l'endroit des INS pour faire fonctionner les modèles de prévision macroéconomique.

¹Les consommations **intermédiaires** (CI) sont l'ensemble des biens et services (généralement achetés à d'autres entreprises), qui sont détruits ou transformés lors du processus de production ou incorporés au produit.

Ceci n'est pas le cas des Etats membres d'AFRISTAT qui calculent systématiquement le PIB sous ses trois optiques (production, dépenses, revenus). Ils élaborent ainsi les tableaux Ressources Emploi (TRE) de manière systématique.

Pour chaque produit *i*, ils doivent pouvoir établir l'égalité entre les ressources et les emplois

$$Y_i + M_i + DT_i = CF_i + CI_i + FBCF_i + DS_i + X_i$$

Où Y_i = la production du produit *i*, M_i l'importation en *i*, DT_i = Droit et Taxes sur le produit, CF_i = consommation finale en *i*, CI_i = La consommation intermédiaire en *i*, $FBCF_i$ = Formation Brute de Capital Fixe en *i*, X_i est exportation du produit *i*.

Les documents comptables des entreprises, en l'occurrence les déclarations statistiques et fiscales (DSF) fournies aux INS contiennent des CI mais parfois, pour des motifs compréhensibles, ces informations ne sont pas toujours détaillées par produit. Pourtant, les Equilibres Ressources Emplois (ERE) se font produit par produit et il doit y avoir les CI de chaque produit (offre de CI) pour pouvoir établir ces ERE. Une raison qui pousse les entreprises à inscrire dans les documents les CI globales et non détaillées par produit comme le souhaiterait le comptable national, relève de la complexité du système économique de production. De plus en plus, un produit intermédiaire ne vise pas la production d'un seul produit mais de plusieurs produits à la fois ou encore il faut une multitude de produits CI pour fabriquer un ou plusieurs produits. Par exemple, la quantité de gazole consommée par une entreprise qui fabrique plusieurs produits à la fois est difficilement divisible en termes de CI pour chacun des produits fabriqués. Que dire des frais de facture d'électricité ou d'eau lorsque l'entreprise a pour vocation de fabriquer plusieurs produits à la fois ? Il y a aussi le cas où on trouve des grands groupes de produits du genre carburant, entretien, achats des matières premières, autres charges etc. alors qu'on a besoin des CI produits détaillés pour réaliser les ERE.

Pour pouvoir faire la désagrégation de ces CI, il est souvent fait recours aux enquêtes de structures de CI. Certaines fois, en cas d'impossibilité d'organiser des enquêtes spécifiques, les comptables utilisent aussi les avis des experts du domaine concerné mais cela doit être vraiment le dernier recours. Pour les enquêtes CI, au-delà des données absolues qui en sortent, ce qui est intéressant, c'est principalement la structure des dépenses de CI par branche d'activité et le taux de CI par branche d'activité.

Pour être plus explicite, considérons une branche B_j donnée. Le taux de CI pour la branche j est le rapport entre la somme totale des CI en produits i consommées (i variant de 1 à N) par la branche B_j et la production totale de la dite branche.

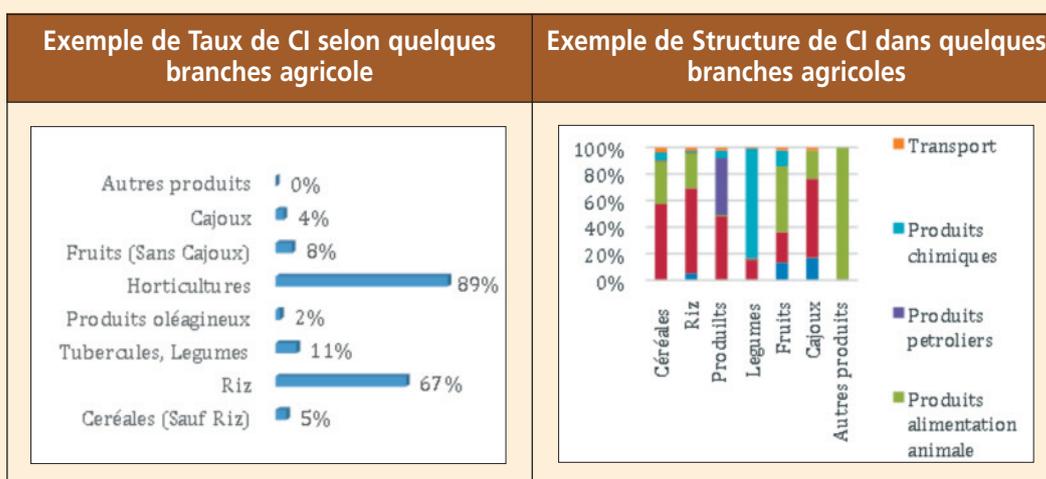
$$\text{Taux de CI de la Branche } j = \frac{\sum_{i=1}^N CI(\text{demande de la branche en produits } i)}{\text{Production de la Branche } j}$$

L'importance de cet indicateur est que si dans le monde factuel, les informations sur les CI d'une branche donnée sont manquantes, le fait de disposer d'un taux de CI par branche permet de déduire la CI globale de la branche à partir de sa production globale.

Le deuxième indicateur important issu de l'enquête de structure de CI est la structure de CI par branche d'activité. Pour chaque branche considérée, il est possible de donner en pourcentage la part de chaque CI consommée pour la production de la dite branche. Ainsi donc, si la DSF fournit globalement les CI d'une branche J . En appliquant la structure de CI obtenue lors d'une enquête de structure, il est possible d'estimer la valeur de chaque produit CI en multipliant la CI globale par la proportion de ce produit par rapport à la CI totale. Ceci est très important lorsqu'on veut élaborer les comptes nationaux de manière complète avec des tableaux du cadre central dont le TRE. En formule, on aura :

$$\text{Pour la Branche } J, \quad \sum_{i=1}^N \frac{CI_i}{C} = 100\%$$

Avec CI_i la consommation intermédiaire du produit i . Pour la production de la branche J de l'exemple ci-dessus, N produits intermédiaires entrent en jeu. Nous présentons ci-dessous quelques exemples de graphiques de la structure de CI des branches agricoles.



Source : nos calculs

En somme, l'utilité d'une enquête de structure est évidente, surtout dans un contexte où l'Institut National de la Statistique souffre de l'absence des statistiques de base détaillées ou simplement du manque de ressources financières pour organiser des opérations de collecte d'informations de manière régulière. Pour que les enquêtes de structure aient des résultats représentatifs de l'économie, une rigueur méthodologique s'impose à tous les niveaux : la constitution de l'échantillon des unités statistiques, la sensibilisation des populations ciblées et une bonne formation des agents enquêteurs chargés de faire la collecte. Le processus de migration vers le SCN 2008 en cours dans plusieurs Etats membres d'AFRISTAT pousse à placer la problématique de l'organisation des enquêtes de structure comme un moyen de choix pour reconstituer les données manquantes ou inexistantes.

Échos des instituts nationaux de statistique

Cameroon
www.statistics-cameroon.org

Réunion annuelle 2018 des services centraux et déconcentrés de l'Institut National de la Statistique

L'Institut National de la Statistique a tenu sa deuxième Réunion Annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés les 13 et 14 février 2018, à Yaoundé.

Placée sous la présidence du Directeur Général de l'INS, elle a connu la participation des responsables des services centraux, ainsi que des Chefs d'Agences Régionales. Des invités spéciaux, représentant notamment la tutelle technique (MINEPAT), la tutelle financière (MINFI), et certaines Administrations et Institutions Publiques (MINTP) ont pris part à la cérémonie de clôture des travaux.

Cette rencontre avait pour thème central l'amélioration de la performance de l'Institut National de la Statistique : Enjeux et Défis. Les travaux se sont déroulés en plénière autour de deux thèmes à savoir : "La mise en œuvre du cahier de charge des Agences Régionales" et "Les enjeux de la gouvernance à l'Institut National de la Statistique (INS)".

Au terme des travaux, l'amélioration des activités courantes dans les dix (10) Régions, le processus de décentralisation, le cadre de mise en œuvre des projets des partenaires et de renforcement des mécanismes de bonne gouvernance au sein de l'Institut, ont fait l'objet de recommandations.

Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2)

Le Deuxième Recensement Général des Entreprises, fait suite à la première édition du genre, réalisée par l'Institut National de la Statistique en 2009 (RGE-1). La collecte des données a été effectuée en fin 2016, et a permis en fin 2017 de produire un rapport préliminaire des principaux résultats, qui ont fait l'objet de discussion lors du Conseil National de la Statistique (CNS) de décembre 2017. Ces résultats ont également figuré dans l'agenda de la rencontre économique 2018, présidée par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), tenue les 20 et 21 février 2018 à Douala. Les échanges avec la plateforme du secteur privé ont permis de tirer les premières leçons sur la dynamique du tissu productif entre 2009 et 2016. Les discussions se poursuivront dans les prochains mois sur le rapport principal, en vue d'une plus grande appropriation des constats et la formulation des recommandations à mettre en œuvre.

Le plan de publication de cette opération prévoit pour 2018 : i) la production du rapport principal au cours du premier semestre 2018, ii) un rapport sur le répertoire des entreprises, iii) des rapports thématiques ainsi que des hors séries (rapport général d'exécution, bilan

méthodologique, etc.) au cours du second semestre.

Congo
www.cnsee.org

- Le Conseil des ministres du 28 février 2018 a approuvé les projets de loi portant sur : (i) la statistique officielle et (ii) la création de l'Institut National de la Statistique. Ces projets de loi ont été transmis au Parlement pour adoption.
- Dans le cadre de la préparation du Recensement Général des Entreprises du Congo (REGEC), un pré-test des documents techniques a été réalisé du 15 au 25 janvier 2018 à Brazzaville. Ce pré-test a été suivi d'un atelier de traitement, d'analyse et de validation des données qui a duré dix (10) jours à partir du 27 janvier 2018.
- Des campagnes de sensibilisation sur les concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique (ISSEA, ENSEA, ENSAE et IFORD) ont été réalisées à Brazzaville et Pointe-Noire au début du mois de janvier. Elles se sont poursuivies en mars avec le concours des Techniciens Supérieurs de la Statistique couplé à la vulgarisation du Logo de l'INS.
- Une mission préparatoire aux activités de la troisième Enquête Démographique et de Santé (EDS) du Congo, a eu lieu du 03 au 15 février 2018 à Brazzaville.
- Une mission exploratoire d'AFRISTAT a séjourné à Brazzaville pour préparer la réunion du comité de direction et le conseil des ministres de la zone franc.
- Dans le but de produire le taux d'inflation annuelle de 2017, ceux de janvier puis février 2018, l'INS par le biais de son service des prix a produit l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages (IHPC).

Côte d'Ivoire
www.ins.ci

Réunion d'orientation du Directeur Général aux Directeurs Régionaux de l'INS
Du 12 au 13 février 2018, s'est tenue à Yamoussoukro, une réunion d'orientation du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique aux quatorze (14) Directeurs Régionaux de l'INS sous la Présidence du Préfet de Région, Préfet du département de Yamoussoukro.

Cette rencontre avait pour objectif général de donner les orientations et priorités stratégiques de la Direction Générale aux Directions Régionales dans le cadre de la redynamisation de l'activité de production des statistiques fiables et régulières en régions afin de permettre à l'INS de jouer son rôle dans le développement local.

Atelier de validation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour la Côte d'Ivoire en 2014, 2015 et 2016

L'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui technique et financier du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), a organisé du 19 au 22 février 2018 à Jacqueville, un atelier de validation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Côte d'Ivoire pour les années 2014, 2015 et 2016, à l'intention des parties prenantes du Système de Statistique National (SSN) et des Partenaires au Développement. L'objectif général de cet atelier était de présenter la situation de référence des indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Côte d'Ivoire pour ces années. Au cours de cet atelier, il a été procédé à la restitution des différents résultats de la revue de la disponibilité nationale des indicateurs ODD en Côte d'Ivoire. Des recommandations ont été formulées dans l'optique de la rédaction du rapport sur la situation de référence de suivi des indicateurs ODD en Côte d'Ivoire.

Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) du quatrième trimestre 2017

Dans le cadre de la production des Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) du quatrième trimestre 2017 de la Côte d'Ivoire, l'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui et l'assistance technique d'AFRITAC de l'ouest (FMI), a organisé du 04 au 07 mars 2018 à Bonoua, un atelier de validation des données sources à l'intention des représentations des différents Ministères et des Directions concernées.

L'objectif général de l'atelier était de faire valider par les Experts du comité-CNT les données sources pour la production du PIB du quatrième trimestre 2017.

A l'issue des travaux de l'atelier, les indicateurs relatifs à la croissance de l'activité économique du quatrième trimestre 2017 ont pu être calculés. Des recommandations ont été formulées dans l'optique de la publication prochaine des Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) du quatrième trimestre 2017 prévue le 30 mars 2018.

Mission d'Expert-Consultants de l'UNFPA sur l'actualisation des données démographiques

Du 12 au 16 mars 2018, M. Samson Lamlem, Expert démographe et M. Armando Levinson, Expert en sondage ont effectué une mission à l'INS de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'actualisation des données démographiques et cartographiques post-RGPH 2014.

Cette mission vise au plan méthodologique à organiser en 2018-2019 une cartographie de base et une Enquête Démographique Intercensitaire de Base (EDIB) dont les résultats seront extrapolés à l'ensemble de la population de la Côte d'Ivoire.

Au terme de cette mission, le document d'analyse de la situation de la base des données du recensement de 2014 a été élaboré et les deux options (i) d'utiliser la base de données 2014 pour estimer les effectifs ou (ii) d'effectuer un nouveau recensement ont été examinées.

Guinée Bissau www.stat-guineebissau.com

L'INS de la Guinée Bissau a, au cours du premier trimestre réalisé les activités suivantes :

- finalisation de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel dans le cadre du programme statistique régional de l'UEMOA ;
- Enquête pilote 1 sur les conditions de vie des ménages.

Guinée Equatoriale www.inege.gq

Publication du taux d'inflation 2017

Le taux d'inflation en Guinée Equatoriale est estimé à 0,9% au quatrième trimestre 2017, soit une variation mensuelle de 0,03% et une variation annuelle de 1,1%

Atelier sur le logiciel ERETES et la compilation dans les Comptes Nationaux

Un atelier de formation sur le logiciel ERETES s'est tenu du 12 au 23 février 2018 à Malabo (Guinée équatoriale). Financé par la Banque Mondiale, cet atelier a regroupé 9 cadres du service des comptes nationaux de l'INEGE et deux cadres de la Direction de l'Economie du MEPIP et a été animé par M. Hubert V. H. Gbossa, expert à Afritac-centre. Il visait deux objectifs essentiels : le Renforcement des capacités des cadres sur le Système des comptes nationaux et l'interpolation (SCPI) avec outil simplifié et l'appui pour la finalisation des comptes définitifs de 2015.

Atelier de formation sur l'outil EURO-TRACE pour le Commerce Extérieur

Les cadres du service du Commerce extérieur de l'INEGE et les techniciens de la Direction des Douanes ont bénéficié d'une formation sur l'outil Eurotrace sur la période du 26 février au 02 de mars 2018.

Financé et animé par Eurostat, l'objectif de l'atelier était d'une part de doter le personnel du service du Commerce Extérieur de l'INEGE et du pays en général d'un outil qui permet de gérer les données sur les statistiques du commerce extérieur et d'autre part, de garantir un contrôle et une configuration de la qualité selon les standards internationaux dans le processus de calcul de certains agrégats.

Mali www.instat.gov.ml

Institut national de la statistique : bientôt un nouveau siège !

Le Ministre de l'Aménagement du territoire et de la population, M. Adama Tiémoko Diarra, a posé, le 15 mars 2018, la première pierre des travaux de construction du siège de l'Institut national de la statistique (INSTAT). Le projet de siège s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique (SDS), couvrant la période 2015-2019.

Situé en commune V du district de Bamako, l'édifice est structuré autour d'un rez-de-chaussée surmonté de cinq (05) niveaux. Il sera bâti sur une superficie de 3700 mètres carrés. Il est aussi doté d'un sous-sol servant de park-

ing. Estimé à six (06) milliards de F CFA, sa construction est entièrement financée par des ressources de l'Etat.

Fonds National de Développement de la Statistique : le Comité de pilotage en pleine activité

La première réunion du comité de pilotage du Fonds National de Développement de la Statistique(FND-STAT) s'est tenue, le 15 janvier 2018 sous la présidence de M. Adama Tiémoko Diarra, Ministre en charge de la statistique.

Le Comité de pilotage est un cadre de concertation des acteurs du Système Statistique National (SSN) visant à dynamiser le FND-STAT. Ce fonds est alimenté par la redevance statistique à hauteur d'au moins 20 % perçue au cordon douanier, des contributions des partenaires, ainsi que des dons et legs. Il est destiné au financement des activités de recensements et d'enquêtes d'envergures nationales ; des travaux d'élaboration de Schéma Directeur de la Statistique ; de diffusion de données ; et des bourses d'études pour la formation initiale des lauréats maliens aux concours d'accès aux écoles africaines de statistiques et de démographie. Au titre de l'exercice budgétaire 2018, il est approvisionné d'un montant de 2,9 milliards de F CFA. Les membres du comité de pilotage ont convenu de consacrer cette manne à deux opérations majeurs que sont le Recensement Général des Unités Economiques (RGUE) de 2018 et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) dont le dénombrement est prévu pour 2019.

Système Statistique National du Mali : la mutation prend corps avec le Conseil National de la Statistique

Par la loi N°2016-005 du 24 février 2016 régissant les statistiques publiques, le Système Statistique National (SSN) du Mali a connu une profonde mutation. Cette loi et ses décrets d'application ont instauré un Conseil National de la Statistique (CNS), dont la première réunion a eu lieu, ce lundi 22 janvier 2018. La rencontre a été présidée par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, M. Adama Tiémoko Diarra. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour : l'état des lieux et les perspectives du SSN ; les informations générales sur le CNS ; l'élection du vice-président et la composition des commissions de travail.

Le CNS, instance consultatif et décisionnel, a pour mission d'assister le département en charge de la statistique dans l'élaboration de la politique statistique du Mali, la définition, la coordination et la programmation de l'ensemble des enquêtes, études et travaux statistiques, mais aussi le développement de la coopération et de la coordination entre producteurs et utilisateurs de statistiques.

A l'issue des travaux, le Coordonnateur du

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CT- CSLP), M. Mamadou Zibo MAIGA a été élu vice-président du conseil. En cas d'empêchement du ministre en charge de la statistique, il remplace ce dernier dans la conduite des travaux du conseil.

Sao Tomé et Principe www.ine.st

L'Institut National de la Statistique (INE) et les Organes Délégués de Statistique ont organisé le 22 février 2018, l'atelier de lancement de la mise en œuvre de la SNDS 2018-2021 de Sao Tomé et Principe, sous la présidence de M. le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue, Démarrés en juillet 2017, les travaux de l'élaboration de la SNDS se sont achevés en janvier 2018. Sao Tomé dispose désormais d'une nouvelle SNDS qui couvre la période 2018-2021.

Le processus d'élaboration a impliqué l'ensemble des acteurs du système statistique national à savoir les producteurs et les utilisateurs de statistique.

La vision de la SNDS 2018-2021 est de «**bâtir un système statistique national efficace et efficient, capable de produire et diffuser des statistiques fiables en vue de satisfaire les besoins des utilisateurs et des politiques et programmes nationaux de développement**».

Elle repose sur quatre axes stratégiques à savoir :
Axe 1 : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du Système statistique National ;

Axe 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières

Axe 3 : Amélioration de la production statistique

Axe 4 : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des données statistiques.

L'atelier réunira les producteurs et les utilisateurs notamment les administrations publiques, le secteur privé, les universitaires, les partenaires techniques et financiers et la société civile.

L'élaboration de la SNDS 2018-2021 a été soutenue techniquement et financièrement par PARIS21.

Sénégal www.ansd.sn

2^{ème} réunion du Comité de Pilotage du Projet «Centres de Référence en Recensements avec Collecte Electronique de Données en Afrique»

Suite à la première réunion du Comité de Pilotage tenue à Dakar en mai 2017 et aux activités de formation menées en novembre 2017 au Sénégal et au Cabo-Verde, dans le cadre du Projet «Centres de Référence en Recensements avec Collecte Electronique de Données en Afrique», la seconde réunion du Comité de Pilotage précédée d'une réunion du

Comité Technique ont eu lieu du 20 au 23 février 2018 au Cabo-Verde.

Ont participé aux réunions les représentants de chacune des parties impliquées dans l'initiative, à savoir : le Sénégal, le Cabo-Verde, le Brésil et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Ces rencontres ont été l'occasion de définir les actions à mener en 2018 à travers un Plan de Travail Annuel (PTA) qui a été élaboré et approuvé par les parties prenantes du projet. Elles ont aussi porté sur la stratégie de communication de l'initiative, l'engagement des nouveaux partenaires et la réplication de la méthodologie dans d'autres pays du continent africain.

En particulier, les objectifs spécifiques visés ont été de : (i) définir un plan d'action et un calendrier pour la réplication de la méthodologie, comme prévu dans le cadre du projet ; (ii) définir la stratégie de communication, de diffusion et d'engagement des partenaires pour l'initiative ; (iii) définir et approuver le Plan de Travail Annuel (PTA) de 2018, ainsi que le détail et la planification des activités prévues sur la période ; (iv) convenir des lignes directrices en vue d'une révision substantielle du projet, en incluant les produits et les activités à incorporer.

Ce projet est d'une importance stratégique pour l'ensemble du continent africain en ce sens qu'il améliorera l'actualité et la qualité des données de recensement pour la prise de décisions en vue du développement économique social et environnemental. Il s'inscrit dans le cadre de la Coopération Sud-Sud (CSS) trilatérale avec le FNUAP pour le renforcement de capacités.

Une étude pour cartographier la délinquance

Le séminaire organisé par l'Agence d'assistance à la sécurité de proximité (ASP) en partenariat avec l'Ecole supérieure d'économie appliquée (ESEA) et l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) visait à renforcer les capacités des participants en vue de conduire les diagnostics locaux de sécurité à travers une maîtrise des zones d'intervention. Il s'agit de bien connaître les zones où il faut axer les interventions, avoir une cartographie des endroits à surveiller et impliquer les acteurs locaux dans la sécurisation des populations.

Projet de Renovation des Comptes nationaux (PRCN)

L'ANSD a poursuivi les travaux du Projet de Renovation des Comptes nationaux (PRCN) entamés depuis mars 2015. Pour rappel, ce projet comprend deux composantes : (i) le Recensement général des Entreprises (RGE) et (ii) le Changement d'Année de Base des Comptes nationaux. Le but du Projet est de fournir aux utilisateurs des informations économiques plus actuelles et de meilleure qualité à l'issue de l'élaboration d'une nouvelle

année de base des comptes nationaux conforme au Système de Comptabilité nationale (SCN) de 2008.

Le Changement d'année de base (CAB) des comptes nationaux du Sénégal s'inscrit aussi dans la volonté du pays de suivre la dynamique enclenchée au niveau continental pour la mise en œuvre du SCN 2008, à l'instar de pays comme l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Maroc et le Nigéria ; et dans le sillage du renouvellement de plusieurs normes internationales notamment les nomenclatures d'activités et de produits (CITI rev 4 et CPC rev 2), le manuel de la balance des paiements (MBDP 6) et le manuel des statistiques de finances publiques (MSFP 2001). Il vise à améliorer la pertinence des agrégats macroéconomiques en s'adaptant aux nouvelles réalités résultant de l'évolution structurelle de l'économie sénégalaise, mais également à donner une mesure plus complète du niveau de l'activité.

L'ANSD avait partagé en mars 2017, les résultats préliminaires portant sur la nouvelle année de base 2014. Les résultats provisoires des comptes des années 2014, 2015 et 2016 ont été partagés, le jeudi 15 mars 2018, avec des experts de la Primature, de la Direction générale des Impôts et Domaines (DGID), de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT), du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD), de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) etc. pour recueillir leurs observations.

L'atelier de restitution finale et la publication de la nouvelle série sont prévus durant le mois d'avril 2018.

Autres activités

Durant ce premier trimestre 2018, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques... Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn

Togo www.togostat.org

Mise en œuvre de l'organigramme de l'INSEED Dans le cadre du processus d'opérationnalisation de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), le Conseil d'Administration de l'Institut a approuvé le nouvel organigramme de l'INSEED. Pour la mise en œuvre de ce nouvel organigramme, le Ministre de la Planification du Développement a procédé à la nomination de M.Animaou Tchiou au poste de Secrétaire Général de l'INSEED avec rang de

Directeur Général Adjoint par arrêté signé le 26 février 2018.

Par la même occasion, les Directeurs centraux suivants : MM. Fankéba Souradji, Bandjé Atcharé, Hévi Dodzi et Guéma Dyen ont été respectivement nommés Directeur des statistiques démographiques et sociales (DSDS), Directeur de la coordination et de la coopération internationale (DCCI), Directeur de la comptabilité nationale et des études économiques (DCNEE) et Directeur du management de l'information statistique (DMIS). Les Directeurs régionaux ont été également nommés.

Cérémonie de passation de service entre M. N'GUISSAN Kokou Yao Directeur Général sortant et M. KOUASSI Koame, nouveau Directeur Général de l'INSEED

Le 15 janvier 2018 s'est déroulée la cérémonie de passation de service entre M. N'guissan Kokou Yao, Directeur Général sortant et M. Kouassi Koame, nouveau Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) nommé par Décret pris en Conseil des Ministres tenu le 10 janvier 2018. Cette cérémonie a été présidée par le Directeur de Cabinet représentant M. le Ministre de la Planification du Développement.

Recensement général des entreprises au Togo : démarrage de la collecte des données

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a entamé le 1^{er} février 2018, la phase de collecte des données du Recensement Général des Entreprises au Togo. Cette opération se déroule sur toute l'étendue du territoire national pour une durée de 45 jours. L'opération est financée par l'Etat Togolais, l'Union Européenne et la Banque Mondiale. Les résultats du RGE permettront d'avoir une photographie plus détaillée des activités économiques menées sur l'ensemble du territoire national et de déterminer le poids réel des entreprises des secteurs informel et formel dans le tissu économique national.

Publication des comptes nationaux définitifs de 2015

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a élaboré avec l'appui du Gouvernement et des partenaires, les comptes nationaux définitifs de l'année 2015. Ces comptes nationaux ont été publiés au cours d'un séminaire national organisé à Lomé le 12 janvier 2018. En 2015, le produit intérieur brut (PIB) s'établit en valeur à 2 471,8 milliards de francs Cfa contre 2 259,0 milliards en 2014 et les comptes nationaux définitifs de 2015.

Réunions, ateliers et séminaires

Brazzaville, 4-5 avril 2018

Réunion du Comité de pilotage du projet IHPC CEMAC élargie au Comité sous-régional de la statistique de la CEMAC

Abidjan, 4 - 6 avril 2018

Inaugural meeting of ICP-Africa Regional Expert Group Membership

Brazzaville, 7-8 avril 2018

37^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Brazzaville, 9-10 avril 2018

Réunion du Conseil d'Administration de l'IFORD

Ouagadougou, 9-11 avril 2018

Réunion du groupe de travail du Comité régional de la statistique sur le Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les conditions de vie des ménages

Lomé, 11-13 avril 2018

Atelier de mise à niveau sur les outils de travail utilisés dans le cadre du PCI-Afrique

Brazzaville, 12 avril 2018

28^{ème} réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Brazzaville, 13 avril 2018

Réunion des Ministres des Finances de la Zone franc

Lomé, 16-20 avril 2018

Atelier d'évaluation de l'état d'avancement, du dispositif et des outils de traitement de l'IHPC

Lomé, 16-20 avril 2018

Atelier sur les statistiques de l'emploi

Dakar, 19-21 avril 2018

Consultation technique sur le projet de la deuxième édition du rapport sur les statistiques de la migration de la main d'œuvre

Lomé, 23-26 avril 2018

Séminaire sous-régional de renforcement des capacités en matière d'élaboration et de suivi et évaluation de la mise en œuvre des SNDS pour les pays membres régionaux francophones de la sous coordination d'AFRISTAT

Douala, 7-11 mai 2018

Atelier régional d'évaluation de la mise en œuvre des activités des statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT

Dakar, 14-18 mai 2018

Séminaire de conjoncture zone UEMOA

Paris, 12-14 juin 2018

13^{ème} édition des Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee

Abidjan, 12-14 juin 2018

Conseil Scientifique du projet CEA-ENSEA

Abidjan, 12-14 juin 2018

Conférence Internationale de Statistique et d'Economie Appliquée (CISEA) édition 2018

Libourne, 02-10 juillet 2018

Atelier sur les statistiques agricoles et de l'environnement liées aux ODD dans les Etats d'Afrique subsaharienne

Paris, 19-21 septembre 2018

16th edition of International Association for Official Statistics Conference

Geneva, 10-19 octobre 2018

20th International Conference of Labour Statisticians

Dubaï, 22-24 octobre 2018

United Nations World Data Forum

Lyon, 24-26 octobre 2018

10^{ème} Colloque francophone sur les sondages

Nécrologie

L'Observatoire a le regret de vous annoncer le décès survenu le 8 février 2018 de M. Daniel Byk à Luxembourg. Ancien fonctionnaire d'EUROSTAT, le défunt a rendu d'éminents services à la statistique africaine. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de l'illustre disparu. Qu'il repose en paix!

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Symphorien Ndang TABO, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :

IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739